

L'anthologie, les anthologies

Entretien avec Michel Murat

Poezibao : Qu'est-ce qu'une anthologie ? Quelle est l'étymologie du mot ?

Michel Murat : C'est un recueil de poèmes choisis, comparable à un bouquet ou une guirlande de fleurs de poésie (ou de rhétorique). *Anthos* en grec signifie fleur, *legein* cueillir ou choisir.

Poezibao : De quand datent les premières anthologies ?

Michel Murat : Le genre existe depuis l'antiquité alexandrine (III^e et II^e siècles av. J. C.). Les anthologies anciennes, comme l'Anthologie Palatine, sont des recueils de poèmes et non des morceaux choisis au sens où nous le comprenons aujourd'hui. Elles rassemblent des poèmes brefs, inscriptions ou épigrammes, de l'époque archaïque (comme celles de Simonide), ainsi que des poèmes plus récents composés dans ce style (notamment par Callimaque ; il n'était pas question de mettre dans une anthologie des passages d'Homère ou d'Hésiode. Il en ira de même à l'époque classique.

Poezibao : Est-il possible de dresser un très rapide historique des anthologies de poésie depuis l'Antiquité jusqu'à aujourd'hui ?

Michel Murat : Il y faudrait un volume entier. Je voudrais souligner d'abord que le genre n'est pas propre à la culture occidentale : la tradition poétique en Chine et au Japon, notamment, est organisée autour d'anthologies « classiques ». Le genre a été abondamment pratiqué à l'époque classique, sur le modèle antique, avec des titres variés (ce sont souvent des *Parnasses*). C'est cette appellation que ressuscite l'éditeur Lemerre avec les trois albums du *Parnasse contemporain* (1865, 1869, 1876), la première et la plus influente des grandes anthologies poétiques modernes ; Baudelaire et Gautier y côtoient Leconte de Lisle, Verlaine et Mallarmé, Rimbaud aurait voulu y prendre place.

Poezibao : Existe-t-il différents types d'anthologies poétiques, généralistes, consacrées à une période, à un thème ? Pouvez-vous donner quelques exemples d'anthologies significatives dans ces différentes familles ?

Michel Murat : Il y a trois fonctions essentielles de l'anthologie au sens moderne de ce mot.

La première est l'exemplification : produire l'échantillon représentatif d'un ensemble donné. La dimension de cet ensemble peut varier : il peut s'agir d'une tradition longue (« la poésie française ») ou d'une tranche chronologique (le plus souvent « la poésie contemporaine »). Cela implique à la fois un choix d'auteurs et un choix de poèmes dans un corpus qui à chaque niveau est toujours beaucoup plus large. Représentatif, mais de quoi ? C'est le second point : une certaine idée de la poésie est forcément en œuvre, même implicitement, quand on fait ce travail. Cette idée détermine en partie un jugement de valeur, dont les critères sont plus ou moins clairement formulés et assumés. Il y a là un enjeu important : l'anthologie non seulement légitime les poètes qu'elle sélectionne, mais elle contribue dans une large mesure à les rendre visibles en les situant les uns par rapport aux autres. Elle dessine un paysage intelligible, et quand le travail est convaincant, ce paysage devient en quelque sorte la réalité perçue par le public, par la critique et par l'école. Enfin l'anthologie suppose, même pour le contemporain, des hypothèses historiographiques. C'est évident quand on envisage la poésie française dans son ensemble, mais c'est tout aussi important lorsqu'on s'attache à une période de 50 ans comme Yves di Manno et Isabelle Garron viennent de le faire. Les grands travaux d'histoire littéraire produits par des écrivains, comme le *Tableau de la littérature française du XVIIe siècle* de Sainte-Beuve ou *Les Grotesques* de Théophile Gautier (qui nous ont fait redécouvrir ce que nous appelons les baroques) sont d'ailleurs à la fois des histoires littéraires, des galeries de portraits d'écrivains et des anthologies. Il existe à côté de ces anthologies générales des anthologies thématiques. Parmi les plus importantes, on peut citer celle des écrivains catholiques par Dominique Aury, qui préfigure à bien des égards l'anthologie de la poésie baroque de Jean Rousset. J'insiste sur ce type d'exemple, car ces ouvrages ont véritablement fait exister leur objet, que les manuels de littérature existants n'identifiaient pas du tout. Mais il n'y a pas de limite à la spécialisation thématique. Certains partis sont tout à fait fondés, comme les anthologies féminines, les anthologies de poètes ouvriers, amateurs (Jean Paulhan y attachait beaucoup d'importance), car ce sont des oubliés de l'histoire littéraire ; d'autres déclinaisons ressortissent davantage à des productions d'éditeur (même si on est toujours heureux de lire un recueil de poèmes d'amour, comme le recueil de Valentines récemment publié par Nathalie Koble).

Poezibao : Vous avez écrit notamment sur les anthologies d'André Gide et de Marcel Arland. Pouvez-vous citer quelques autres grandes anthologies ?

Michel Murat : Gide et Arland ont conçu tous deux dans le courant des années 1930 des anthologies de la poésie française ; celle d'Arland a paru au

moment de la défaite, comme un témoignage de notre grandeur nationale ; celle de Gide a vu le jour après la guerre, à un moment où la conception qu'il se faisait d'une poésie pure (et strictement versifiée) commençait à s'éloigner. Celle de Pompidou retient l'attention à cause du personnage, mais elle est aussi très représentative d'une culture scolaire (celle de l'amateur éclairé) dans les années 1960.

Mais l'anthologie qui a le plus compté est certainement celle de van Bever et Léautaud, *Poètes d'aujourd'hui*, en 1905. Elle récapitule le devenir de la poésie depuis le symbolisme et ouvre la voie au modernisme ; elle a joué un rôle essentiel dans la formation des poètes de la génération de 1890-95, comme Reverdy ou Breton.

Poezibao : Quel est l'intérêt, aujourd'hui, des anthologies ?

Michel Murat : Je crois que je me suis expliqué plus haut sur ce point. Pour donner un exemple personnel, je travaille depuis six ans environ sur la poésie contemporaine, dont je ne suis pas du tout spécialiste. Le volume de la Pléiade était un peu loin du contemporain. Les anthologies existantes m'ont beaucoup servi, surtout celle de Jean-Michel Espitallier, *Pièces détachées*, et celle d'Emmanuel Hocquard, *Tout le monde se ressemble* (un modèle dans son genre). Mais j'ai constitué moi-même une anthologie de travail pour mes étudiants, à l'occasion d'un séminaire sur la question : « Ecrire en vers », et pour cela j'ai utilisé les moyens du bord... à commencer par *Poezibao*, dont « l'anthologie permanente » – titre que je trouve très suggestif – a été largement mise à contribution. Bricoler cette anthologie est certainement une des démarches qui m'ont permis de commencer à acquérir une connaissance de mon objet.

Poezibao : Est-ce que le web rend obsolète l'idée d'une anthologie papier ?

Michel Murat : Je n'ai pas d'expertise particulière sur ce point. A titre personnel, j'utilise les deux, et ils me paraissent complémentaires. Evidemment les gros livres doivent être lus sur une table, mais ce n'est pas toujours un inconvénient. L'intérêt du livre est précisément le fait qu'il doit être produit en une fois, et qu'on ne peut pas le réactualiser : du coup il marque un moment, et il sert de point de repère. C'est ce qui s'est passé pour Van Bever et Léautaud, qui est encore un repère important pour un historien de la littérature. En revanche un site peut être dans le flux : c'est là que l'on peut trouver une fenêtre sur la poésie au présent.

Poezibao : Quels sont les principes qui président (ou devraient présider) à l'élaboration d'une anthologie ?

Michel Murat : Je crois qu'il faut avoir l'honnêteté de ses choix, et aussi la conscience de ses goûts. Les goûts sont très variables, d'une personne à l'autre, et souvent d'un moment à l'autre de la vie. J'ai pris conscience de mes goûts en travaillant sur la poésie contemporaine, et en en discutant ; le goût des autres est intéressant, surtout quand on comprend pourquoi on ne le partage pas. Mais je crois qu'en conscience il ne faut pas accueillir dans une anthologie un auteur qu'on trouve médiocre, même s'il est important par les positions qu'il occupe. Le moins mauvais critère pour en décider, ce n'est pas la bibliographie ou les signes de légitimité : c'est la convergence des jugements ; à chacun de nous de savoir qui a bon jugement (au bout d'un moment, on y arrive assez bien).

Poezibao : Une anthologie, qui est toujours partielle, est-elle toujours partielle ? Ou pour le formuler autrement, une bonne anthologie est-elle nécessairement partielle ?

Michel Murat : Baudelaire disait que la bonne critique devait être partielle et partielle ; il faut l'entendre. Cependant une anthologie n'est pas seulement un exercice du jugement critique. Le critère de représentativité, même s'il est un peu flou, doit être pris en considération. Sinon on en vient rapidement à éliminer toute la poésie du XVIIIe et à réduire Hugo à une centaine de vers, comme voulait le faire Thierry Maulnier (et avant lui, les tenants de la « poésie pure »). Il y a donc un équilibre à trouver ; à l'auteur de se demander pourquoi il se consacre à cette tâche, et vers quoi il tend véritablement. C'est pour cela que je parlais d'honnêteté intellectuelle : il y a des moments où il faut accepter de ne pas se faire plaisir.

Poezibao : Une anthologie devrait-elle être le fait d'un seul homme ou bien est-il préférable qu'elle émane d'un collectif ?

Michel Murat : C'est évidemment plus simple, quelle que soit la charge de travail, à faire tout seul. Pour le reste, il faut se demander ce qu'est un collectif : ce qui en assure la cohérence intellectuelle, qui a la direction ou l'initiative, comment les tâches sont réparties. Une « équipe », comme on dit dans le langage de l'industrie, c'est autre chose qu'un groupe d'avant-garde : il ne va pas de soi qu'il y ait une identité collective du « nous ». Le plus fécond, c'est souvent le travail à deux ou trois, comme celui que Hocquard a mené tantôt avec Royet-Journoud, tantôt avec Roubaud.

Poezibao : Doit-on structurer une anthologie, autrement que chronologiquement. Quelles sont les autres possibilités pour l'éditorialiser ?

Michel Murat : Toutes sortes de solutions sont envisageables, mais c'est un choix décisif pour la configuration de l'anthologie (au même titre que la décision de retenir des fragments de poèmes, ou au contraire de refuser toute coupure). Des structures très simples, de suite chronologique ou même de liste alphabétique, peuvent être de bons choix : simplicité, lisibilité, concentration sur les textes. Mais dès qu'on veut historiciser, ou simplement raconter une histoire (c'est le propos de Di Manno), la démarche se complique. On opère des regroupements : ils sont peu contestables quand on opère sur une base factuelle (comme les revues) ; mais déjà une collection éditoriale (comme *Le Chemin* ou *POL*) pose problème à cause de son étalement dans le temps et de sa relative hétérogénéité. Il me semble que la meilleure solution est de prendre le risque de proposer des groupements sur une base conceptuelle, à partir d'un point de vue critique (et non simplement en prenant pour base les écoles constituées ou les suites de manifestes). Cela suppose, le cas échéant, une analyse des étiquettes en circulation (comme « modernité négative », qui ne peut être pris comme allant de soi). On peut aller ainsi, dans une mesure toujours imparfaite, d'une idée de la poésie à une autre. Mais il n'est pas évident de conserver une organisation d'ensemble qui soit lisible, et de ne pas laisser trop d'auteurs sur le bord de la route, faute de savoir où les ranger.

Je ne suis pas certain en revanche qu'il faille s'attacher à préserver une vraie continuité narrative : une anthologie ne se lit pas comme un roman, elle se consulte ; et ce qu'on attend d'abord d'elle, c'est qu'elle nous fasse découvrir des visages de la poésie qu'on ne connaissait pas.

Février 2017